



Contrat de Sous - Traitance _ CONDITIONS GENERALES
– AVENANT N°2 –

Référence : CST20240416 – O B D

ENTRE LES SOUSSIGNES

EzeeGenAI

Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au Capital Social de 3 000 Dinars,
Ayant son Siège Social à Route Sidi Mansour, Km 5, 3063 SFAX TUNISIE,
Immatriculée sous le numéro 1855189/P,
Représentée par Mme Fatma ELLOUZE,
Agissant en qualité de Présidente,

Ci-après dénommée **le CLIENT** d'une part,

ET

CODE GATE

Société à Responsabilité Limitée au Capital Social de 2 000 Dinars,
Ayant son Siège Social au B06, Pépinière Avenue Mourouj, 5111 MAHDIA,
Immatriculée sous le numéro 1865898/T,
Représenté par Mme Fatma IBN BELAID,
Agissant en qualité de Gérante,

Ci-après dénommée **le PRESTATAIRE** d'autre part,



Article 1 : Objet

Le présent AVENANT a pour objet de procéder aux modifications de certaines clauses du contrat initial signé le 16/04/2024, modifié par un Premier Avenant signé le 29/04/2024. Ces modifications sont détaillées en Annexe 1.

Article 2 : Durée du CONTRAT

Le CONTRAT est conclu en fonction de la durée de la prestation précisée à l'Annexe I.

Fait le 30/07/2024

A TUNIS

Le CLIENT

Fatma ELLOUZE

Présidente



LE PRESTATAIRE

Fatma IBN BELAID

Gérante

(*) Parapher chaque page. Faire précéder la signature de la date, du nom et de la qualité du signataire.

**Contrat de Sous - Traitance _ Annexe 1 _ Conditions Particulières
– AVENANT N°2**

Référence : CST20240416 – O B D

ARTICLE A : DESCRIPTION ET LIEU D'EXECUTION DE LA PRESTATION

Nature et caractéristiques de la prestation

Développeur.Net

Tarification

Il est convenu d'un tarif journalier de **185 € (Cent Quatre-Vingt-Cinq Euros) H.T.** qui sera **convertit en Dinars Tunisiens le jour du règlement de la facture.**

Date de début et de fin de la prestation

Début : 01/08/2024

Fin : 31/10/2024

Toute prolongation fera l'objet d'un nouvel Avenant à signer par les deux parties.

Lieu de la prestation

En Présentiel et Télétravail.

Référent

Pour le PRESTATAIRE : Ou Be De

Déclaration d'activité

Le PRESTATAIRE s'engage à transmettre son relevé de prestations (jours prestés) au plus tard le 28 du mois.

ARTICLE B : FACTURATION

Modalités de règlement

Les factures sont émises mensuellement le dernier jour du mois et payables dans un délai de 60 jours date réception de facture.

Adresses de facturation

EzeeGenAI

Route Sidi Mansour, Km 5,
3063 SFAX, TUNISIE

A envoyer par email à l'adresse : facturation@itdevteam.fr

Fait le 30/07/2024

A Tunis

Le CLIENT

Fatma ELLOUZE

Présidente



LE PRESTATAIRE

Fatma IBN BELAID

Gérante



(*) Parapher chaque page. Faire précéder la signature de la date, du nom et de la qualité du signataire